



HAL
open science

Lettre adressée de Tunis par ^cAbd al-Rahman, fils du calife almohade al-Nasir (1199-1213), aux autorités et au gouverneur de Pise, Girardo Visconti, en avril 1202

Pascal Buresi

► **To cite this version:**

Pascal Buresi. Lettre adressée de Tunis par ^cAbd al-Rahman, fils du calife almohade al-Nasir (1199-1213), aux autorités et au gouverneur de Pise, Girardo Visconti, en avril 1202. Y. Lintz; C. Déléry; B. Tuil Leonetti. Le Maroc médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne, Louvre éditions, 2014. halshs-01441927

HAL Id: halshs-01441927

<https://shs.hal.science/halshs-01441927>

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Œuvre n°400

Pascal Buresi, FP7-ERC StG 263361

Lettre adressée de Tunis par °Abd al-Rahman, fils du calife almohade al-Nasir (1199-1213),
aux autorités et au gouverneur de Pise, Girardo Visconti, en avril 1202

Copiée par un scribe almohade au nom de °Abd al-Rahman

Tunis (Tunisie)

26 *radjab* 598 H./23 mars 1202

Papier

Folio isolé

H. 40 cm ; l. 21,5 cm

Porte la °*allama* - l'équivalent de la signature du gouverneur - signe de validation de la lettre

Archivio de Pisa, Florence (Italie)

Atti publici Diplomatico cartaceo (XXII, n° 11)

Texte arabe et traduction française de la lettre (P. Buresi et H. El Aallaoui)

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Que Dieu bénisse Muhammad et sa famille, le
salut absolu

De °Abd al-Rahman, fils de notre maître, le calife
prince des croyants,

au *shaykh** illustre et renommé,

Girardo Visconti, gouverneur de Pise, aux
shaykhs et à tous ceux qui sont à Pise — Que

Dieu les seconde

et les pousse à Le craindre —,

Après avoir loué Dieu Très-Haut,

et avoir appelé Sa bénédiction sur notre maître
Muhammad Son envoyé le plus généreux,
l'élu,

après Lui avoir demandé d'agréer l'*imam**
impeccable, le Mahdi reconnu bien choisi, ainsi
que les califes *imam*-s,

orthodoxes, se chargeant de Son ordre inéluctable,
et après l'avoir invoqué pour [qu'Il accorde
toujours à] notre maître, l'*imam* le calife al-Nasir
li-Din Allah, prince des croyants, fils des califes
imam-s immaculés, le succès, le pouvoir et la
conquête éclatante.

Cette lettre vous est adressée de Tunis — Que
Dieu la garde — et ce pouvoir puissant — Que
Dieu le fasse durer —,

est un refuge pour celui qui s'accroche à lui² et
demande sa protection généreuse et son alliance³.

Louange à Dieu,

Seigneur des mondes, pour l'étendue de sa faveur,
il n'y a pas d'autre seigneur que Lui,

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَأَهْلِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا

مِنْ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ سَيِّدِنَا الْخَلِيفَةِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ

إِلَى الشَّيْخِ الْأَجَلِ الْأَثِيرِ
جِرَارْدُو الْأَسْكُنْتِ حَاكِمِ بَيْشَةَ وَالْأَشْيَاخِ وَالْكَافَّةِ الَّذِينَ بَيْشَةَ
وَقَفَّهِمُ اللَّهُ
وَيَسِّرْهُمْ لَتَقْوَاهُ¹

أَمَّا بَعْدَ حَمْدِ اللَّهِ تَعَالَى
وَالصَّلَاةِ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِهِ الْأَكْرَمِ
الْمُصْطَفِيِّ

وَالرِّضَا عَنِ الْإِمَامِ الْمَعْصُومِ الْمَهْدِيِّ الْمَعْلُومِ الْمُجْتَبِيِّ وَعَنِ
الْخُلَفَاءِ الْأَيْمَةِ

الرَّاشِدِينَ الْقَائِمِينَ بِأَمْرِهِ الْمَحْتَمُونَ
وَالدُّعَاءِ لِسَيِّدِنَا الْإِمَامِ الْخَلِيفَةِ النَّاصِرِ
لِدِينِ اللَّهِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ بْنِ الْخُلَفَاءِ الْأَيْمَةِ الطَّاهِرِينَ بِدَوَامِ
النَّصْرِ وَالتَّمَكِينِ وَالفَتْحِ الْمُبِينِ

فَالْكِتَابُ إِلَيْكُمْ مِنْ تُونِسَ حَرَسَهَا اللَّهُ • وَهَذَا الْأَمْرُ الْعَزِيزُ
أَدَامَهُ اللَّهُ

مَنْجَاةً لِمَنْ تَمَسَّكَ بِعُرْوَتِهِ • وَاسْتَظْهَرَ بِعَهْدِهِ الْكَرِيمِ
وَدَمَّتْ لَهُ

وَالْحَمْدُ لِلَّهِ
• رَبِّ الْعَالَمِينَ عَلَى سُبُوغِ نِعْمَتِهِ لِأَرْبٍ غَيْرِهِ

Votre lettre est arrivée portée
 par Abu l-Tayyib, de votre part, et nous avons
 considéré attentivement votre message
 manifestant votre vif désir
 de servir [notre] pouvoir puissant — que Dieu le
 fasse durer — et vos souhaits, appelant [notre]
 attention sur les commerçants pisans qui arrivent
 de chez vous et [nous les] recommandant.
 et nous, pour ceux qui arrivent de votre région,
 conformément
 à ce que vous voulez,
 nous les garderons, nous protégerons ceux qui les
 accompagnent, nous faciliterons leurs projets et
 simplifierons leurs démarches,
 vous honorant ainsi dans leur personne, et
 favorisant la bénédiction de ce pouvoir heureux
 — que Dieu le fasse durer — qui vous rapproche,
 vous et eux,
 Sachez tout cela et chargez vos commerçants de
 venir de là-bas, comme ils avaient coutume de le
 faire.

Ils seront chez nous pris en charge de la meilleure
 manière
 et avec la même largesse et la même bienveillance
 qu'ils ont coutume de trouver chez notre maître,
 l'*imam* le calife, prince des croyants — Que Dieu
 soutienne son pouvoir.

Recommandez aux voyageurs
 de votre région qu'ils n'abordent les musulmans
 qu'avec de bonnes intentions,
 qu'ils ne manifestent dans le pays de notre maître,
 l'*imam*,
 le calife, prince des croyants — Que Dieu les
 soutienne —, que
 des gestes dont le fruit soit celui que procure un
 bon comportement
 et qu'ils cessent de se rendre en voyage chez le
 bandit détestable
 et perfide qui est à Mahdiyya, Ibn 'Abd al-Karim
 — Que Dieu l'emporte —

Nous avons envoyé de chez nous
 des galères invincibles pour l'assiéger et nous
 avons ordonné à leurs chefs
 d'obéir aux ordres donnés par notre maître,
 l'*imām*,
 le calife, prince des croyants — Que Dieu élève
 leur dessein
 et qu'Il renforce leur victoire —, de tuer et de

وَقَدْ وَصَلَ كِتَابُكُمْ عَلَيَّ
 يَدِي⁴ أَبِي الطَّيِّبِ الْوَاصِلِ مِنْ قِبَلِكُمْ • وَوَقَفْنَا عَلَيَّ مَا
 عَرَفْتُمْ بِهِ مِنْ حِرْصِكُمْ
 عَلَى خِدْمَةِ هَذَا الْأَمْرِ الْعَزِيزِ أَدَامَهُ اللَّهُ وَرَغَبْتِكُمْ • وَتَنَبَّيْهِكُمْ
 عَلَيَّ مَنْ يَصِلُ
 مِنْ عِنْدِكُمْ مِنْ تِجَارَةِ الْبَيْشَانِيِّنَ وَوَصِيَّتِكُمْ •
 وَنَحْنُ لِمَنْ يَصِلُ مِنْ جِهَتِكُمْ عَلَيَّ مَا
 تُحِبُّونَ
 رَعِيًّا لَهُمْ وَحِفْظًا لِجَانِبِهِمْ • وَتَيْسِيرًا لِمَقَاصِدِهِمْ تَمْشِيَةً
 لِأُمُورِهِمْ
 إِكْرَامًا لَكُمْ فِيهِمْ • وَإِثَارًا لِمَا يُدْنِيكُمْ⁶ مِنْ بَرَكَةِ هَذَا
 الْأَمْرِ السَّعِيدِ أَدَامَهُ اللَّهُ
 وَيُدْنِيهِمْ •
 فَاعْلَمُوا ذَلِكَكُمْ • وَكَلِّفُوا تِجَارَتَكُمْ بَأَن يَصِلُوا عَلَيَّ سَالِفِ
 عَادَتِهِمْ
 مِنْ هُنَالِكُمْ •
 فَهُمْ عِنْدَنَا مَحْمُولُونَ عَلَى الْإِجْمَالِ وَالْإِحْسَانِ
 وَمَا
 تَعْوِدُوهُ عِنْدَ سَيِّدِنَا
 الْأَمَامِ الْخَلِيفَةِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ أَيَّدَ اللَّهُ أَمْرَهُمْ
 مِنَ الْإِفْضَالِ وَالْإِمْتِنَانِ •
 وَوَصَّوُا الْمَسَافِرِينَ مِنْ
 جِهَتِكُمْ بَأَن لَا يَتَعَرَّضُوا الْمُسْلِمِينَ إِلَّا بِالْخَيْرِ
 وَأَن لَا يُظْهِرُوا فِي بِلَادِ سَيِّدِنَا الْإِمَامِ
 الْخَلِيفَةِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ أَيَّدَهُمُ اللَّهُ إِلَّا مَا
 يَجْتَنُونَ ثَمَرَتَهُ مِنْ جَمِيلِ الْفَعْلِ⁷
 وَأَن يَقْطَعُوا السَّبْرَ الْيَ الْلَّصِّ الذَّمِيمِ
 . الْعَادِرِ بِالْمَهْدِيَّةِ ابْنِ عَبْدِ الْكَرِيمِ⁸
 أَخَذَهُ اللَّهُ •

فَقَدْ وَجَّهْنَا مِنْ عِنْدِنَا
 قِطْعًا مُظْفَرَةً لِحَصَارِهِ وَأَمَرْنَا الْمُقَدِّمِينَ
 عَلَيْهَا بَأَن يَمْتَثِلُوا مَا أَمَرَ بِهِ سَيِّدِنَا الْأَمَامُ
 الْخَلِيفَةُ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ أَعْلَى اللَّهُ أَمْرَهُمْ
 وَأَعَزَّ نَصْرَهُمْ فِيمَنْ يَجِدُونَهُ مِنَ النَّصْرِيِّ¹⁰
 قَاصِدًا إِلَيْهِ مِنْ

dépouiller de leurs biens les chrétiens
qu'ils rencontreraient se dirigeant vers lui.
Donc interdisez-leur de le faire, et cela de la façon
la plus ferme

Nous avons appris aussi que des galères et des
navires de course
ont quitté les rivages du comte Giudge, Seigneur
de Torres¹¹ de Sardaigne

Nous lui avons adressé un message pour qu'il
cesse d'agir comme nous l'avons appris : c'est-à-
dire d'aider

les fauteurs de trouble et de les accompagner dans
leurs attaques [navales] contre les musulmans
faute de quoi nous les traiterons comme il le
mérite, à la mesure de son action ignoble,
quand la flotte invincible arrivera et qu'elle
descendra dans son pays.

Conseillez-lui de renoncer aux actes dont nous
avons été informés et de se comporter comme
Guglielmo II Marchese,
son voisin de Sardaigne : il réserve aux
musulmans un traitement bienveillant et généreux,
en fonction de quoi nous l'honorons
dans la personne de ceux qui arrivent de sa part ou
viennent de sa région ; sachez cela et agissez en
fonction,
si Dieu le veut. C'est Lui dont on implore l'aide,
il n'y a de
seigneur que Lui.

Rédigé le 26 du mois de *radjab* l'isolé, année 598,

Rédigé à la date citée, avec l'aide de Dieu.

Au *shaykh* illustre, renommé, Girardo Visconti,
gouverneur de Pise et aux *shaykh*-s et à la totalité
de la population qui est à Pise

— Que Dieu les assiste et les pousse à Le
craindre.

• قَتْلِهِمْ وَأَسْتِصَالِ أَمْوَالِهِمْ

• فَأَنهَوْهُمْ وَقَرُّوْا هَذَا عِنْدَهُمْ

وَكذَلِكَ سَمِعْنَا بِأَنَّ قَطْعًا وَشِيَاظِي

خَرَجَتْ مِنْ جِهَةٍ كَمُنْتَ جُوذَجَ صَاحِبِ تَطْرُ مِنْ سَرْدَانِيَّةِ

فَخَاطَبْنَاهُ بِأَنَّ يَنْتَهَى عَمَّا بَلَّغْنَا عَنْهُ مِنْ إِعَانَةِ

الْمُفْسِدِينَ وَمَمَالَاتِهِمْ فِي الْقَطْعِ عَلَى الْمُسْلِمِينَ

وَالْإِلا عَامَلْنَاهُ بِمَا يَسْتَحِقُّهُ عَلَى ذَمِيمٍ فَعَلِهِ عِنْدَ وَصُولِ

الْأَسْطُولِ الْمُظْفَرِّ وَحُلُولِهِ بِيَلَدِهِ

فَوَصَّوْهُ بِأَنَّ يَرْجِعَ عَمَّا بَلَّغْنَا عَنْهُ • وَيَكُونُ مِثْلَ غُلْيَالِمِ

مَرْكِيْسِ

ص ٥ هِ الْمَجَاوِرُ لَهُ فِي سَرْدَانِيَّةِ فَإِنَّهُ لَمْ يُعَامِلِ الْمُسْلِمِينَ الْآ

بِالْخَيْرِ وَالْكَرَامَةِ • وَبِحَسَبِ ذَلِكَ أَكْرَمْنَاهُ

ص ٦ فِيمَنْ يَصِلُ مِنْ عِنْدِهِ وَيَأْتِي مِنْ جِهَتِهِ فَاعْلَمُوا ذَلِكَ

وَاعْمَلُوا بِحَسَبِهِ

إِنْ شَاءَ اللَّهُ وَهُوَ الْمُسْتَعَانُ لَا

ص ٧ رَبِّ سِوَاهُ

وَكُتِبَ فِي السَّادِسِ وَالْعِشْرِينَ مِنْ رَجَبِ الْفَرْدِ سَنَةِ ثَمَانٍ

وَتَسْعِينَ وَخَمْسِمِئَةٍ

ص ٨ كُتِبَ فِي التَّارِيخِ الْمَذْكُورِ بِحَوْلِ اللَّهِ

إِلَى الشَّيْخِ الْأَجَلِ الْأَثِيرِ جِرَارْدُو الْأَسْكُنْتُ

حَاكِمِ بِيْشَةَ وَالْأَشْيَاحِ وَالْكَافَّةِ الَّذِينَ بِيْشَةَ

وَفَقَّهُمُ اللَّهُ وَيَسِّرْهُمْ لِقَوْلِهِ

Cette lettre sur papier portant 17 lignes de texte ponctué et une marque de validation est adressée par Abu Zayd 'Abd al-Rahman, gouverneur de l'Ifriqiya, province de l'Empire almohade, à Girardo Visconti, dirigeant de Pise. Elle met fin à un contentieux qui remonte à près de trois ans. En effet en 1200, profitant de la mort du troisième calife almohade al-Mansur (1184-1199) et prévoyant des troubles liés à la succession dynastique, des Pisans, dont on peut douter qu'ils aient été des pirates comme devaient le prétendre par la suite les autorités de Pise, ont attaqué et pillé trois navires marchands dans le port de Tunis, violant des femmes et tuant des hommes. Cette action contrevenait au traité de paix et de commerce passé

pour 20 ans entre Pise et l'Empire almohade en 1187, traité non conservé, mais dont les clauses sont connues.

La présente lettre, envoyée par les autorités almohades, invite les commerçants pisans à fréquenter à nouveau le port de Tunis en leur garantissant la protection des autorités locales. Ne disposant pas du courrier pisan, évoqué dans la lettre du gouverneur et remis par Abû l-Tayyib, nous ne connaissons pas les modalités de règlement du contentieux : les pirates ont-ils été châtiés, comme l'exigeaient les Almohades ? Les Pisans de Tunis, qui avaient dû indemniser les victimes au nom de leurs concitoyens, ont-ils été dédommagés dans leur patrie d'origine ? Certaines phrases de la lettre almohade peuvent le laisser penser.

L'Empire almohade se trouve alors en difficulté et ce message adressé aux autorités de Pise est en même temps une mise en garde et une menace. Quand le nouveau calife almohade al-Nasir arriva au pouvoir, en 1199, toute l'Ifriqiya, sauf Tunis et Constantine, obéissait en effet à Yahya b. Ghaniya, héritier du pouvoir almoravide (1071-1147), qui, depuis sa base arrière des Baléares, était parvenu dès la fin du XIIe siècle à s'emparer de territoires importants du Maghreb oriental.

Au même moment, à Mahdia, un almohade dissident, Muhammad b. °Abd al-Karim (mentionné dans la lettre), profitant de l'affaiblissement de l'autorité almohade dans cette périphérie orientale de l'Empire, se déclarait indépendant et prenait le surnom de règne d'al-Mutawakkil. Ce contexte de fragilité politique est la conséquence de la priorité accordée longtemps par le calife al-Mansur (1184-1199) au versant ibérique des frontières de l'Empire. Le nouveau calife al-Nasir (1199-1213) tourne dorénavant ses regards vers les provinces orientales de son Empire : il rétablit l'ordre en Ifriqiya, renouvelle les accords avec les villes italiennes et conquiert les Baléares en 1203.

Bibliographie :

Amari 1864-1869, Prima serie, n° XXI, p. 65-71

Tazi 1987, t. 6, p. 202-205

'Azzawi 1995, p. 226-228, lettre n° 53.

Buresi (à paraître), p. 13-88.

¹ Amari 1864-1869 : 65 et 'Azzawi 1995 : 226 : يتقواه.

² Litt. « à son anse ».

³ Statut l'égal des tributaires.

⁴ Tazi 1987 : 202 : يد.

⁵ Amari 1864-1869 : 66 et 'Azzawi 1995 : 227 : التجار.

⁶ Amari 1864-1869 : 67 : يزتنكم.

⁷ Tazi 1987 : 204 : جميل الفضل (*djamil al-faql*).

⁸ Il s'agit de Muhammad b. 'Abd al-Karim al-Rakraki. Son père appartenait à l'armée des Almohades et il affronte les Arabes. Mais il se fâche avec le gouverneur de Mahdiyya le *shaykh* Abu 'Ali Yunis b. al-shaykh Abi Hafṣ. Il s'empare alors de Mahdiyya et prend le nom d'al-Mutawakkil 'ala Allah en *shahāda* 595 H./1198.

⁹ Amari 1864-1869 : 68 et 'Azzawi 1995 : 227 : يمّا.

¹⁰ Amari 1864-1869 : 69 et 'Azzawi 1995 : 227 : الدّصاري.

¹¹ *Tutur* en arabe.